



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## Organe d'exécution du service civil ZIVI

---

### Baisse des demandes et augmentation des jours de service

**Berne 1er février 2011 - Le nombre des demandes par mois en 2010 est inférieur à celui de l'année précédente. Dans le même temps, le nombre des jours de service accomplis atteint presque les 900'000.**

Globalement, le nombre des demandes d'admissions a été légèrement plus élevé en 2010 que l'année précédente (2010: 7'392 ; 2009: 7'213). Cependant, étant donné que la procédure d'admission simplifiée n'est en vigueur que depuis le mois d'avril 2009, la comparaison des deux années entières est trompeuse. D'avril à décembre 2010, l'organe d'exécution a reçu en moyenne 616 demandes par mois, contre 717 d'avril à décembre 2009. Une comparaison du total des demandes d'avril à décembre 2010 (5'089) et 2009 (6'459) montre un recul de 21 %. Des 7202 décisions rendues en 2010, 247 étaient des non-entrées en matière, contre 157 en 2009 ; 120 demandes ont été retirées (2009: 62). Parmi les demandes retirées, 95 avaient été envoyées pendant l'école de recrues, ce qui peut être le signe qu'elles n'avaient pas été mûrement réfléchies.

La révision de l'ordonnance sur le service civil décidée à la fin de l'année 2010 vise à renforcer cette tendance à la baisse du nombre des demandes en introduisant toute une série de restrictions pour les requérants et les civilistes. L'ordonnance révisée entre en vigueur le 1er février 2011.

Le nombre des personnes astreintes au service civil s'élève à 23'227, ce qui représente une augmentation d'un tiers (2009: 17'871). Un effet nettement positif de cette augmentation est les environ 895'000 jours de service civil accomplis, qui correspondent à une augmentation de 77 % par rapport à l'année précédente. Chaque jour de service accompli bénéficie intégralement à la collectivité.

L'administration de l'exécution a maintenu son cap. Les personnes astreintes au service civil ont pu trouver suffisamment de places d'affectation pour effectuer leur service dans les délais. L'augmentation du personnel affecté à l'exécution ayant été plus faible que prévu, les crédits disponibles pour 2010 n'ont pas été épuisés. Les charges d'exécution ont passé de 17 à 18,7 millions de francs. Dans le même temps, le montant des contributions versées par les établissements d'affectation est passé de 5,5 à 9,4 millions de francs. Les charges nettes ont donc diminué, atteignant 9,2 millions de francs en 2010, alors même que l'Organe d'exécution du service civil a dû assumer un surcroît de travail considérable. Ce surcroît de travail est dû non seulement à l'augmentation du nombre des civilistes devant accomplir des affectations, mais encore à d'importants travaux préparatoires en vue des cours de formation destinés aux civilistes. La nouvelle offre de formation sera dispensée au centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg à partir de l'été 2011.

Annexes : statistiques, documentation de presse

Renseignements :

Samuel Werenfels, chef du service civil, n° de tél. : 033 228 19 90

[retour à vue d'ensemble Communiqués](#)

---

Organe d'exécution du service civil ZIVI  
[info@zivi.admin.ch](mailto:info@zivi.admin.ch) | [Informations juridiques](#)

---

<http://www.zivi.admin.ch/dokumentation/00438/00464/00896/index.html?lang=fr>

